



PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ANNEE 2008

17 mars 2008

ISSN 07619618

SPECIAL

SOMMAIRE

DELEGATION DE SIGNATURE

- Arrêté préfectoral n° 2008.843 du 17 mars 2008 relatif à l'intérim du Préfet et des membres du corps préfectoral.....



DELEGATION DE SIGNATURE

Arrêté préfectoral n° 2008.843 du 17 mars 2008 relatif à l'intérim du Préfet et des membres du corps préfectoral

ARTICLE 1er : M. Luc VILAIN, Sous-Préfet de Saint Julien-en-Genevois, assurera l'intérim des fonctions de Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Savoie, le mardi 18 mars 2008.

ARTICLE 2 : Dans le cadre de cet intérim, délégation de signature est donnée à M. Luc VILAIN, Sous-Préfet de Saint Julien-en-Genevois, Secrétaire Général par intérim de la Préfecture de la Haute-Savoie, à l'effet de signer tous arrêtés, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant des attributions de l'Etat dans le département de la Haute-Savoie, à l'exception :

- des réquisitions de logements prises en application du Code de l'Urbanisme et de l'Habitation,
- des arrêtés portant élévation de conflit,
- des réquisitions des comptables publics .

ARTICLE 4 : M. le Secrétaire Général par intérim,
M. le Sous-Préfet de Bonneville,
M. le Sous-Préfet de Thonon-les-Bains,
M. le Sous-Préfet de Saint Julien-en-Genevois,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le Préfet,
Michel BILAUD.

